



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Normandie

Bulletin juillet 2007

MOT DE LA PRESIDENTE Durant ce premier semestre l'ABF Normandie s'est montrée fort active.

Bravant neige et verglas en mars, nous avons admiré les manuscrits du Mont-Saint-Michel présentés avec passion par Jean-Luc Leservoisier, fait un bond dans le temps pour arriver au début du siècle dernier et découvrir CORIALO avec Jacqueline Vastel, enfin Bernard Huchet nous a amenés au 21^e siècle. Vous pourrez lire leur intervention dans ce bulletin. En mai, « Les bibliothèques à la conquête du virtuel », au salon du livre de Caen Françoise Legendre et Pierre-Yves Cachard nous ont entretenu de leur expérience rouennaise. La rencontre fut passionnante grâce aux intervenants et conviviale grâce aux lieux. Sortir de nos bibliothèques, présenter notre travail au grand public est une nécessité, celui-ci ayant souvent une vision de nous en décalage avec notre réalité. Ce sujet fut un moment de réflexion intense et tonique lors du congrès de Nantes.

N'oublions pas notre objectif de formation. Début juin la médiathèque Jean Renoir de Dieppe accueillait le stage « Musique et internet » pendant deux jours. La session 2006-2007 de formation des auxiliaires de bibliothèque s'est terminée le 25 juin, quinze personnes ont obtenu le diplôme. Des collègues de Basse-Normandie ont suivi cette formation à Rouen. Il faut souligner leur motivation (la distance et les transports ne rendent pas la chose aisée). Afin d'ouvrir cette formation à un plus grand nombre de bas-normands Michelle Pastor désire toujours mettre en place un second centre. Mais les formateurs manquent. Chacun d'entre nous doit y réfléchir. Le bureau national de l'ABF, quant à lui, travaille à une clarification de la construction statutaire, à une redéfinition des concours et de leurs épreuves.

Enfin pour terminer ce fut un plaisir de rencontrer autant de normands au congrès de Nantes, ce qui démontre, mais nous le savions déjà, l'intérêt des bibliothécaires de notre région pour l'ABF. Les actes du congrès seront consultables sur le site de l'ABF.

Retenez dès maintenant nos prochains rendez-vous : le 24 septembre au Havre et le 19 novembre à Lisieux.

Cordialement

Sylvie Cordier

LE PATRIMOINE A L'HEURE DU NUMERIQUE. Lundi 19 mars à Avranches

Scriptorial d'Avranches Dany DUCRET BDP Saint Lô

C'est par une froide journée neigeuse et venteuse que Jean-Luc LESERVOISIER (responsable de la bibliothèque patrimoniale) nous accueille au Scriptorial d'Avranches. Après un mot d'introduction par la directrice du Scriptorial, Mme Doré, et un petit café bien mérité, nous entrons dans le musée des manuscrits du Mont saint Michel. Austérité et froideur sont les premières impressions, mais derrière le béton se cache en fait un lieu moderne et dynamique où¹ les nouvelles technologies sont totalement intégrées (numérisation de 700 images, fac similés, interactivité sur des écrans...). Sous l'œil amusé de Titivillus, le diabolin des moines

copistes, nous découvrons ainsi les différentes étapes de réalisation des manuscrits, l'historique du Mont St Michel et l'enceinte du trésor où l'on peut admirer une quinzaine des 205 manuscrits médiévaux du Mont. Visite somptueuse les collègues se sont promis de revenir. L'après-midi, nous passons au XIX^{ème} siècle dans l'étonnante bibliothèque du fonds ancien d'Avranches où nous découvrons Coriallo, « Iconothèque patrimoniale de la ville de Cherbourg » qui valorise son fonds iconographique (essentiellement des cartes postales et des photos). Nous avons clos cette journée à l'entrée du XXI^{ème} siècle sur les interrogations posées par les bibliothèques numériques (cf. interventions de Jacqueline VASTEL et Bernard HUCHET).

La bibliothèque numérique par l'exemple Bernard Huchet, Bibliothèque de Caen

Le titre initial de cette communication supposait une exploration de quelques bibliothèques numériques dans l'acception que recèlait aujourd'hui ce terme, c'est-à-dire d'ensembles plus ou moins organisés de documents reproduits par numérisation (mode image et/ou mode texte), et accessibles en ligne. Les circonstances techniques ne nous permettent pas cette exploration en direct, et c'est aussi bien : car mes travaux préparatoires m'ont suggéré diverses réflexions qu'il peut être intéressant de formuler ici, à la place du programme qu'on pouvait attendre. A force de faire défiler sur un écran des ouvrages reproduits aux quatre coins du monde selon des principes de regroupement divers, mais aussi des niveaux techniques très variables, certaines questions finissent en effet par se poser qui mériteraient d'être débattues, au lieu d'être adoptées comme présupposés de l'entreprise : la première porte sur la pertinence d'utiliser l'outil numérique pour y faire circuler de simples reproductions de livres, la seconde sur l'objectif systématique et prioritaire de rendre accessibles en ligne les ressources ainsi créées. C'est le fait d'une époque de transition que de prolonger, lorsque déjà les techniques émergées permettraient de s'en affranchir, les critères de forme des périodes précédentes. L'histoire ferroviaire en apporte un exemple significatif : la construction des premières voitures de voyageurs, qui n'étaient rien d'autre qu'une série de caisses de diligences juxtaposées sur un châssis, sans autre communication qu'extérieure. Il a fallu plusieurs décennies pour concevoir, à l'intérieur de ce dispositif, un couloir de circulation que pourtant nul obstacle matériel n'empêchait dès l'origine. Pareillement, nos « bibliothèques numériques » sont aujourd'hui la juxtaposition de supports d'information, livres, journaux, revues, qui sans doute ont largement fait leurs preuves dans le passé, mais dont la conception générale et le formatage relèvent de normes de communication - « l'ordre du livre » selon Patrick Bazin - que la croissance d'Internet elle-même est en passe de rendre obsolètes : quels que soient les moyens qu'il consomme, ce paradoxe ne peut être que provisoire, et c'est pourquoi je crois plus mobilisateur de nous interroger, plus modestement peut-être mais avec une volonté mieux affirmée d'anticipation, sur les formes que prendront au sein de nos établissements des bibliothèques pleinement numériques, c'est-à-dire en phase avec une culture d'origine et d'expression numériques, susceptibles d'en reconnaître et d'en accompagner la fonction documentaire, et d'en assurer correctement la mémoire. En corollaire à cette réflexion doit être pesé l'inconvénient d'une politique prioritaire de mise en ligne, puisque les impératifs juridiques viennent ici rogner, voire déformer la constitution des contenus. Se limiter aux documents tombés dans le domaine public est à peu près aussi valable scientifiquement que de choisir des livres parce que leur couverture est jaune, où que leur titre commence par G : qu'il soit en l'occurrence impossible d'ignorer le droit d'auteur, ce dont nous sommes tous parfaitement conscients, devrait pourtant nous faire imaginer des stratégies mieux adaptées pour concilier à la cohérence des contenus le respect de leurs ayants droit. Prenons l'exemple des fonds locaux : la pratique d'enrichissement des collections patrimoniales met en valeur aujourd'hui ce critère. C'est en effet l'une des missions fondamentales de nos établissements que de collecter, classer, mettre à la disposition du public et bien sûr conserver les sources les plus diverses relatives à la vie locale, celle-ci d'ailleurs conçue de manière encyclopédique : mais dans ce travail de collecte, nous sommes aujourd'hui confrontés au développement de l'information numérique, c'est-à-dire de nombreux sites porteurs d'informations locales sur Internet, et qu'une évolution technologique fort probable à moyen terme désigne comme les prochains substituts de nos fournisseurs habituels. Or, le caractère volatil de ce média ne

fait aucun doute : chaque jour, on voit disparaître des sites, autant qu'il s'en crée. La gestion sur la durée d'une collection de signets montre que malgré leur qualité les informations qui nous intéressent peuvent sans crier gare n'être plus disponibles - car le site lui-même les a remplacées par d'autres qui disparaîtront à leur tour, illustrant cette amnésie d'Internet que signalent depuis longtemps ses observateurs. En France, avec un certain retard, des projets d'archivage de masse ont vu le jour, mais leurs enjeux ne mobilisent encore qu'imparfaitement les professionnels : quand la Bibliothèque nationale de France propose aux établissements dépositaires du Dépôt légal imprimeur de recommencer en 2007, pour les élections législatives, une opération de signalement et d'archivage centralisé des sites politiques régionaux, huit bibliothèques seulement (dont la Bibliothèque de Caen) répondent favorablement sur quelque 29 établissements concernés, en métropole et outre-mer. Il serait intéressant de mieux connaître les motifs de non-participation des 21 autres bibliothèques, au-delà des thèmes classiques - et sans doute objectifs - de manque de personnel et de moyens ; le principe vertigineux du Dépôt légal de l'Internet a de quoi décourager, même sans évoquer le sentiment supplémentaire et diffus, mais auquel on ne peut s'arrêter, que l'information qui circule sur le web n'est pas d'assez bonne qualité pour qu'il soit légitime d'en entreprendre globalement la conservation. Pourtant, le Dépôt légal de l'Internet nous offre un cadre intéressant pour la théorie, des outils pour la méthode - à condition bien sûr de nous en démarquer pour agir localement. En effet, nous n'allons certainement pas reproduire à notre échelle, et d'ailleurs à quoi bon, les « instantanés » généraux auxquels procèdent les robots de la BnF pour le domaine « .fr » ; mais nous pouvons, parce que nous sommes leurs interlocuteurs les plus proches, négocier avec des producteurs de certains sites locaux, soigneusement sélectionnés, le versement sur nos serveurs des informations qu'ils ont publiées, dès lors qu'elles intéressent notre fonds local et viennent le compléter. Pour mettre en œuvre un tel projet, nous devons naturellement surmonter plusieurs séries de problèmes d'ordre technique - capacités extensibles de stockage, disparités fondamentales des documents collectés, choix d'un système descriptif homogène -, mais ce n'est pas l'essentiel : plus nécessaire est l'instauration de véritables relations de travail avec les producteurs d'informations numériques, dont les statuts sont aussi divers que les qualifications, les pratiques, les intentions. Pour eux, ce contact avec des organismes de conservation doit être une forme de reconnaissance, non l'effet d'une obligation légale ; il faudrait même parvenir à ce que la perspective d'une vocation patrimoniale soit prise en considération dès la conception du site, parce qu'elle pourrait inspirer des pratiques rédactionnelles jusqu'ici trop rares, comme le recoupement et le référencement des informations publiées. Les bibliothèques contribueraient ainsi par leur collecte au perfectionnement des sources qu'elles se donneraient mission d'archiver. Il ne s'agit pas de faire concurrence à la diffusion du site lui-même : les documents collectés par ce biais seraient accessibles seulement depuis les emprises de la bibliothèque, voire de son réseau (cette condition de bon sens facilite également, sur le plan juridique, la conclusion d'un accord avec les producteurs d'information) ; mais surtout, ils continueraient de l'être même après qu'ils auraient disparu du site, et même après que le site lui-même aurait cessé d'exister. C'est la traduction fidèle, dans l'univers numérique où les délais simplement sont plus courts, de nos missions de conservation des imprimés d'intérêt local après qu'ils ne sont plus en vente en librairie, voire après que l'éditeur a disparu ; ce peut être aussi l'expérimentation d'un principe de sélection patrimoniale qu'il nous faudra bien appliquer un jour au web, et qui ne peut pas concerner seulement la Bibliothèque nationale de France. Des modèles sont encore à définir pour de telles activités : car il faut arbitrer, de concert avec chacun des producteurs, la fréquence des versements, leurs conditions techniques. Il faut réfléchir à la manière d'indexer des contenus qui, n'étant pas conçus comme ceux des livres, ne répondront pas de manière naturelle aux vedettes-matières de nos catalogues ; il faut préciser les modalités juridiques et techniques de leur consultation, mais aussi la politique à mener pour les conserver à long terme. Bref, et si réduit qu'on cherche à le concevoir, ce chantier paraît gigantesque, mais bientôt nous ne pourrions plus en faire l'économie ; car c'est ainsi qu'on passera des bibliothèques numérisées que nous connaissons à de véritables projets de bibliothèques numériques, celles que rend aujourd'hui nécessaires le développement de ces nouveaux accès à l'information.

Les bibliothèques créées au XIXe siècle possèdent presque toutes des fonds patrimoniaux. C'est le cas de notre bibliothèque, créée en 1832 qui, malgré l'importance qualitative et quantitative de ses collections, n'est pas classée. Ses fonds sont divers : livres (c.60 000), périodiques (n.c. : certains sont amalgamés aux livres, d'autres, non), manuscrits (c.700), partitions anciennes (c. 2 000) iconographie (c. 9 500), collections diverses (p. ex. : 5 000 monnaies), objets, etc.

Le fonds patrimonial est répertorié dans le catalogue (« Amiot ») qui recense les imprimés, manuscrits et documents iconographiques entrés dans les collections jusqu'en 1905. Malheureusement, tout ce qui est venu enrichir les fonds après cette date, n'a fait l'objet - dans le meilleur des cas - que d'inventaires parcellaires, peu cohérents et difficilement utilisables par nous et, a fortiori, par le public. Traiter ces collections est aujourd'hui extrêmement difficile en raison de la diversification, de la multiplication, de la transformation de nos activités sans parler des questions matérielles et des coûts qu'elles induisent.

Il est très frustrant de connaître la richesse d'un fonds patrimonial et de ne rien en faire. Aussi, afin d'en rendre - au moins - une partie accessible au public et compte tenu des moyens dont nous disposons, nous avons décidé de commencer par traiter le fonds iconographique qui regroupe des cartes, plans, estampes, photographies, cartes postales, affiches, dessins manuscrits, ... antérieurs à 1905 (donc présents dans le catalogue Amiot) et d'autres, postérieurs à cette date, donc inconnus du public. A ce choix, deux raisons :

- ce fonds est sollicité et donc en danger en raison de manipulations répétées
- il est quantitativement, relativement restreint : env.9 500 documents issus de legs, dons ou cessions de service municipaux qui souhaitaient s'en débarrasser. Afin d'assurer sa sauvegarde tout en permettant sa communication, nous avons décidé de proposer sa numérisation.

Après avoir exposé ce projet à la DRAC de Basse-Normandie qui nous a assurés de son soutien, nous avons obtenu l'aval de notre autorité de tutelle (fin 2004). Comme le support actuellement le plus consulté - donc le plus en danger - du fonds iconographique est la photographie, nous avons décidé de commencer par sa numérisation. Nous avons visité la photothèque des Archives Départementales de la Manche et l'atelier de restauration photo de la BnF pour y obtenir avis et conseils. C'est ainsi qu'est née la base numérique iconographique patrimoniale de la bibliothèque. Elle va devenir, en fait, celle de la ville de Cherbourg-Octeville en raison des versements qui se font et vont se faire régulièrement. Elle a été baptisée Coriallo, premier nom de la ville de Cherbourg.

1 - NUMERISATION DU FONDS PHOTOGRAPHIQUE

Il est composé de sujets très divers : ethnographie (Afrique, Asie, Antilles années 1880-1920), navires, arts et traditions populaires, guerre 1939-1945, urbanisme et plus particulièrement de Cherbourg de la fin du XIXe siècle à nos jours. Nous avons décidé d'attribuer le qualificatif « patrimonial » à tout document photographique antérieur à l'année en cours moins vingt-cinq ans. Et comme il est important de constituer les archives iconographiques du futur, nous allons proposer aux autres services municipaux et en particulier au service Communication, d'intégrer régulièrement à Coriallo leurs archives photographiques de plus de vingt-cinq ans.

Historique de la mise en place Une fois acquis l'accord des élus, nous avons contacté le service Informatique de la ville afin de lui présenter le projet Coriallo et proposer un calendrier de travail : acquisition de matériel (terminal, scanner performant), réalisation du cahier des charges en vue de l'acquisition d'un logiciel de

gestion, recherche de fournisseurs, analyse des propositions. Nous avons eu deux réponses recevables : IDS et Orphea qui a été choisi en raison de ses coûts d'acquisition et de maintenance moindres, sa souplesse de paramétrage, sa gestion de thesaurus et traduction multilingue, sa gestion des normes IPTC et surtout, fonctionne sous Oracle. Sur un plan technique, il a été décidé que le stockage des informations saisies (numérisation et catalogage) serait fait à la bibliothèque. Nous avons évidemment acquis le matériel nécessaire à la bonne conservation des documents dont, notamment des rouleaux de polyester et une machine à souder (que nous partageons avec le musée Thomas Henry voisin), des boîtes, etc. A noter que le FRRAB peut aider au financement de ce matériel.

Le personnel Grâce au soutien de la DRAC de Basse-Normandie via le FRRAB, il a été possible de recruter une opératrice maîtrisant les techniques de numérisation et de catalogage. Nous nous employons à obtenir que ce travail soit pérennisé par l'intégration de la gestion de Coriallo aux missions de la personne responsable du fonds régional.

Calendrier de numérisation La priorité de traitement a été donnée aux documents relatifs à Cherbourg qui sont évidemment les plus demandés. En outre, comme le Service Régional de l'Inventaire effectue en ce moment l'inventaire du patrimoine architectural de la ville, il a paru judicieux d'ajouter au fonds ancien, toute la documentation iconographique - même récente - relative aux bâtiments étudiés par le SRI. Nous avons ainsi quelques dossiers thématiques. Un exemple : aux nombreuses photographies patrimoniales de l'abbaye du Vœu (un des monuments historiques de la ville) nous avons ajouté les photographies numériques des sondages archéologiques qui y ont été réalisés en 2005. Coriallo compte à ce jour 212 photographies numériques. Le travail (nettoyage, scan, identification, catalogage, conditionnement) a réellement commencé en mars 2006, à mi-temps jusqu'au début septembre puis à plein temps de septembre à février 2007. A ce jour, 2900 photographies, cartes postales, cartes, plans et estampes sont numérisées et consultables. On peut donc estimer à environ 300 le nombre de documents qu'il est possible de traiter par mois.

Les difficultés rencontrées Il a fallu ajuster nos normes de catalogage ainsi que les mots-clé aux spécificités du support. Toutefois, les principales difficultés rencontrées sont inhérentes aux documents eux-mêmes : identification, localisation exacte, datation, données techniques : bromure d'argent, collodion, charbon, etc. NB Il serait très souhaitable que soient organisées des formations à l'identification technique de tous les documents iconographiques : photos, estampes, documents manuscrits, etc.

Utilisation de Coriallo par le public La base est accessible au public depuis le 25 novembre 2006 sur les postes de la bibliothèque. Il y a eu depuis cette date 4800 connexions. Les utilisateurs les plus nombreux sont des chercheurs et les éditeurs. Pour l'utilisation en interne (services de la ville) l'accès se fait via l'intranet. La demande est croissante depuis l'ouverture de la base.

Nous avons intégré à notre règlement depuis le 1er janvier 2007, les modalités de consultation du fonds iconographique et d'acquisition de documents de substitution. Les documents iconographiques Le fonds iconographique de la bibliothèque n'est consultable que sous sa forme numérisée (base Coriallo - saisie en cours). Il est possible d'acheter des reproductions (support papier ou numérique) selon les modalités suivantes :

- usage privé : impression ou frais d'enregistrement (support fourni par l'utilisateur) d'un document iconographique de la base Coriallo : 2,50 €
- usage commercial : frais d'enregistrement de documents iconographiques de la base Coriallo avec cession temporaire de droits et support offert : par lot de 10 : 20 €. L'utilisateur est tenu d'indiquer ainsi l'origine du document : (Coriallo - coll. Bibliothèque municipale J. Prévert - Cherbourg-Octeville). En cas d'édition, il doit remettre un exemplaire de l'ouvrage dans lequel ces documents sont reproduits.

2 - NUMERISATION DES AUTRES SUPPORTS ICONOGRAPHIQUES Après la saisie de l'intégralité du fonds photographique qui comprend également des négatifs et des plaques de verre, nous avons prévu le traitement de tous nos autres supports iconographiques : d'abord, ceux relatifs à Cherbourg et à ses environs, puis l'ensemble des sujets. Ensuite, nous procéderons à la numérisation ou à l'intégration à Coriallo du fonds photographique patrimonial des autres services municipaux.

3 - PROJETS Coriallo est à la disposition des services municipaux et des usagers extérieurs mais il est également et va être utilisé pour des expositions, notamment celle prévue avec le Service Régional de l'Inventaire et une autre, dans le cadre des travaux de l'ORU sur les transformations urbaines de Cherbourg-Octeville. Autre utilisation envisagée : la réalisation et la présentation de dossiers thématiques destinés au grand public sur l'histoire de la ville de Cherbourg-Octeville : urbanisation (présentation type SIG : nous faisons partie d'un groupe de travail), monuments historiques, travaux maritimes, ... Enfin, nous souhaitons créer un portail Internet qui associerait Coriallo à d'autres sources relatives à « Cherbourg-Octeville en images » (Archives départementales de la Manche, Service historique de la Défense, ...).

Composition du fonds iconographique patrimonial de la bibliothèque J. Prévert

Nature	Quantité	Inventaire	Catalogage	Etat / travail	matériel à faire	Support	substitution	Cartes, plans	région
400	150	Non							

Restaurés ou conditionnés.	Num°SRI partielle Coriallo : 72	Cartes, plans	autres 250	Non	Non	Dépoussiérage + conditionnement partiel à terminer	Non	Estampes région 300	Oui	Non	Restaurées ou conditionnées	Oui	
Num° SRI partielle Coriallo : 99	Estampes	autres 1 200	Non	Non	Dépoussiérées + conditionnées.	A terminer	Non	Photographies (tous sujets) c. 3 500	En cours	En cours	Partiellement dépoussiérées + conditionnées.		
(dont plaques) A terminer	En cours	Coriallo : 1732	Affiches (tous sujets) c. 2 000	Non	Non	- Tri sommaire	Conditionnement à terminer	Non	Cartes postales (tous sujets) 1 300	Région : oui	Non	Albums	En cours
Coriallo : 897	Dessins manuscrits (fds Gerville)	100	Oui										

Non Restaurés ou conditionnés. Non Manuscrits (écrits & dessins) Fds : 700 Oui

Non Conditionnement à revoir Quelques microfilms + Coriallo : 14

SALON DU LIVRE DE CAEN LA MER DIMANCHE 13 MAI 2007 La Bibliothèque à la conquête du virtuel

Dans le cadre du salon du livre de Caen, L'A.B.F, groupe Normandie a organisé une table ronde au Café Mancel, sur le thème de « la bibliothèque à la conquête du virtuel » animée par Laurent Delabouglise avec Françoise Legendre, anciennement Directrice de la bibliothèque de Rouen, Directrice de la Bibliothèque du Havre et Pierre Yves Cachard, anciennement Conservateur à la Bibliothèque de Rouen, Conservateur - adjoint à la Bibliothèque universitaire du Havre.

Pendant presque deux heures, le public soit une trentaine de personnes, a été propulsé dans les perspectives ouvertes par l'utilisation des nouvelles technologies, à partir de l'expérience de la Bibliothèque de Rouen qui a mis en œuvre un portail riche, intégrant recherche fédérée, accès à des collections numérisées offre culturelle et nouveaux services.

A Rouen, qu'a-t-on apporté véritablement avec ces technologies ? Un accès large et visible aux catalogues, documents numérisés, informations culturelles, pratiques, historiques etc concernant le réseau des bibliothèques Le rapprochement des publics, savant ou non, y compris de jeunes et des enfants. Une véritable

offre de services et une place spécifique d'acteur culturel : mise en place de jeux, de produits ludoéducatifs originaux, autour du patrimoine. Une possibilité de rayonner au-delà des murs et du territoire municipal et régional. Une image et une place différentes dans la perception par les habitants et par les décideurs.

Plus largement, nous avons à faire à :

Des technologies qui permettent une plus grande interactivité par le biais : D'ateliers de création avec les lecteurs, articulés de diverses façons avec l'offre et l'outil numériques. D'échanges favorisés dans le cadre de clubs de lecteurs à travers les forums De possibilités de recherches fédérées en utilisant les services Web, le catalogue local, les autres catalogues, google ...au sein d'une même interface. D'une offre d'informations selon le système des affinités électives en utilisant le rebond sémantique L'exemple récent de la Bibliothèque de Saint-Herblain est à ce titre intéressant.

Des technologies qui mettent en avant, qui suscitent et font sortir le lecteur de son univers statique de consommateur pour lui donner un rôle d'acteur (blogs)

Des technologies qui renforcent le rôle de médiation des bibliothécaires et qui valorisent les équipes de travail en permettant la prise en main de leur destin technologique.

Au total, des interventions riches et brillantes qui ont mis en évidence l'ouverture sur les champs des possibles, les complémentarités qui donnent du lien et du sens, sur la mise en place d'un système où¹ l'utilisateur devient acteur de son projet.

Compte rendu d'Arlette Larue de la bibliothèque d'Hérouville

CONGRES DE NANTES JUIN 2007

Comme chaque année l'ABF Normandie convie deux collègues au congrès, cette année il s'agissait de Sophie Valin et Isabelle Marie-Sosnowsky qui nous font part de leurs réflexions.

J'ai apprécié cette escapade sur les bords de l'Erdre, comme un espace-temps entre parenthèses, qui m'a permis de prendre de la distance par rapport à ma pratique professionnelle, de m'interroger, tout en me sentant unie aux autres congressistes par une même motivation : servir au mieux tous les publics. Les ateliers et sessions plénières auxquels j'ai participé m'ont apporté de nombreuses informations et ont suscité de multiples questions. L'organisation du congrès était parfaite, les interventions pertinentes, les regards croisés enrichissant. [...] Je reviens de ce congrès avec la conscience d'exercer un métier exigeant, surtout sur le plan de la capacité à s'adapter au rythme accéléré des changements de société ; c'est une des raisons qui le rend si passionnant.

En me dispensant une formation de qualité, l'ABF m'a permis de réaliser un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps : travailler en bibliothèque. Je remercie toutes les personnes qui s'engagent pour que le personnel de catégorie C soit formé et compétent, qu'il se sente concerné par l'enjeu de la lecture publique.[...]

Isabelle MARIE-SOSNOWSKI (bibliothèque de Ranville, Calvados)

Ma première participation à un congrès de l'ABF, je la définirais par l'intensité et la richesse de cette expérience. En effet, ce fut un moment professionnel très fort, rythmé par des temps divers et complémentaires à la fois. * Un premier temps serait celui de la réflexion à travers le développement de la

problématique des publics. D'abord en suivant, en séances plénières, les rapports des enquêtes sociologiques, mais aussi, dans les ateliers, en assistant aux synthèses des expériences innovantes menées auprès de tous les publics (jeunes, empêchés..).

* Le deuxième temps serait celui de la découverte. Découverte professionnelle sous la forme des nombreux exposants du salon professionnel : petits éditeurs, associations, fournisseurs de logiciels, matériels... Mais aussi découverte patrimoniale à travers la présence d'auteurs régionaux ou encore la visite commentée de la jolie ville de Nantes.

* Le troisième temps se caractériserait par celui de l'échange à travers des rencontres et discussions : avec les autres congressistes, les animateurs du salon, le groupe Normandie ABF et sa grande convivialité...

Aussi, le congrès ABF temps d'intenses échanges sur nos pratiques mais aussi temps de démonstration de la force de l'engagement de la vie associative, fut ressenti comme une émulation intellectuelle salubre.

Sophie VALIN (Bibliothèque de Boos, Seine-Maritime)

LA VIE DANS NOS BIBLIOTHEQUES

Bibliothèque de Caen

La Bibliothèque de Caen vous fait voyager en Orient...

De septembre à décembre 2007, la Bibliothèque de Caen poursuit et achève son voyage en Orient commencé au mois de janvier. L'ensemble des services de la Bibliothèque (Audiovisuel-multimédia, bibliothèques de quartier, réseau jeunesse, Secteur adultes, Documentation normande-Patrimoine) a travaillé ensemble afin de proposer un large choix d'animations permettant de mettre en valeur les richesses des collections. Expositions, séances de lectures à haute voix et ateliers de création emmèneront le public sur les traces des voyageurs d'hier et d'aujourd'hui, au Proche-Orient ou en Asie. Des lectures à haute voix au Centre-ville et dans des bibliothèques de quartier, un atelier de création de carnets de voyages, une exposition des planches originales des Carnets d'Orient de Jacques Ferrandez et une exposition de photographies anciennes issues des récits de voyages en Orient conservés dans les fonds patrimoniaux sont, entre autres, prévus. Un programme semestriel détaillé sera prochainement disponible auprès de la Bibliothèque.

Bibliothèque d'Hérouville Saint Clair Deux temps forts à l'initiative de la Bibliothèque, le voyage « Petites balades, grandes escapades » et le Festival des écritures

Merc 12 sept, 17h30 Initiation/spectacle slam Sam 15 sept 15h à 18h atelier slam Jeu 20 sept ; 20h30 Burkina Faso Lecture par Odile Sankara avec CDN Sam 22 sept 15h à 18h atelier slam Samedi 22 sept. 17h Griot malien Sam 29 sept 15h à 18h atelier slam Sam. 29 sept 14h à 18h Journée « Portes ouvertes ». 15h à 17h 1er atelier « Carnet de voyage » avec Erwan Le Bot

« Lire en Fête » : Festival des écritures : « Ma plus belle histoire d'amour c'est... » Sam 5 oct 15h à 18h atelier slam Merc 10 octobre Rencontre Anne Vaisman, Hydrogène Lire etc. et CLE Sam 13 oct 15h à 18h atelier slam Di 14- oct 18h et 20h30 « Romans d'alcôves » et rencontre Philippe Besson Sam 20 oct 15h à 18h atelier slam Di 21 octobre 14h à 23h écriture, lecture, musique, slam

1 au 15 nov. Mois du film documentaire Exposition Bourses Zellindja Soirée rencontre Films (Suède, voyage)

Dimanche 18 nov. 17h30 Boréales Spectacle Riel Lundi 19 novembre 20h45 : accueil de Herbjorg Wassmo
16 nov. Au 15 déc. Vernissage de l'Exposition Astrid Lindgren

28 nov et 1er Déc 2ème atelier « Carnet de voyage »

Festival des écritures Bibliothèque d'Hérouville octobre 2007

« Ma plus belle histoire d'amour, c'est... »

Cette année, c'est le roman d'amour et les histoires d'amour qui seront fêtés. Comme chaque année, ce festival, initié par la Bibliothèque avec la complicité du réseau ville lecture, offre des temps de rencontres avec des créateurs, des ateliers ainsi qu'un environnement conçu pour accueillir les écrits des lecteurs.

Participation des usagers. Un « carnet de coups de cœur » de lecteurs Une exposition des cartes postales écrites et illustrées par les lecteurs, adressées à l'écrivain qui a écrit la plus belle histoire d'amour. Une soirée « Romans d'alcôves » où tout simplement, chacun vient lire une page d'un roman qui lui tient particulièrement à cœur. Six ateliers avec le slameur Yohan Leforestier. (Premier atelier samedi 15 septembre de 15h à 18h) et performance des participants (dimanche 21 octobre, 22h).

Programme : Mercredi 12 septembre Initiation spectacle de slam avec Yohan Leforestier, 17h30 suivi de l'inscription aux ateliers.

Mercredi 10 octobre Rencontres avec Anne Vaisman, auteur de la collection Hydrogène à La Martinière. En matinée avec un groupe d'élèves du Collège Lycée Expérimental et l'après midi, lors de l'émission de radio « Lire etc. » organisée avec les jeunes lecteurs, collégiens et lycéens

Dimanche 14 octobre « Romans d'alcôves » de 18h à 19h30 Rencontre avec Philippe Besson, animée par Nathalie Colleville à 20h30.

Dimanche 21 octobre Soirée festive de 17h à 23h Lectures avec liseurs de Larimaquoi, chants d'amour, musiques, écriture individuelle avec écrivaine publique Françoise Marie, en groupe avec Marie-Christine Gaudin, performance de slam par les stagiaires accompagnés de musiciens sous la houlette de Yohan Leforestier, grignotage de douceurs.

BDP de la Seine Maritime

LIRE A LA PLAGE

SUR LE LITTORAL SEINOMARIN

Une invitation à découvrir le livre et la lecture en Seine-Maritime durant les 2 mois d'été - du 4 juillet au 24 août 2007 tous les jours de 11 heures à 19 heures - de façon gratuite et conviviale, installés dans des transats en bord de mer !

Devant le succès rencontré en 2006, cette année, 8 sites - Sainte-Adresse, Etretat, Dieppe, Fécamp, Veules-les-Roses, Saint-Valéry-en-Caux, Le Tréport, Criel-sur-Mer - offriront 1.000 livres sélectionnés et commandés par la Bibliothèque départementale de Seine-Maritime.

Grâce au partenariat avec les municipalités, le lien entre la Bibliothèque départementale et les bibliothèques-médiathèques des communes, des animations (ateliers, rencontres avec des auteurs, lectures pour les enfants) sont organisées.

Dans chaque Cabane à livres, des animateurs du livre seront là pour vous conseiller et vous orienter.

Bonnes lectures estivales !

BM d'Argentan L'Exposition d'été à la Médiathèque François Mitterrand de la CDC du Pays d'Argentan du 23 Juin au 30 Septembre 2007 :

Photographies de Willy Ronis

Agglomération de Rouen Clara Pitrou est arrivée à Maromme pour la construction d'une médiathèque. Clara vient de Pantin.

OFFRE D'EMPLOI

LE CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE

recrute par voie de mutation ou de détachement ou d'inscription sur liste d'aptitude pour sa Bibliothèque Départementale de Prêt

UN ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1ère CLASSE (h/f)

Fonctions :

- Assurer les réparations de livres abîmés.
- Effectuer des tournées (sans conduite de bibliobus) pour portage et classement des livres.
- Participer : - au classement des livres en magasin - à la préparation et au retour des « navettes » (circulation des documents réservés) - à la saisie de notices préalable aux commandes

Profil souhaité :

- Pour la réparation de livres : expérience indispensable et qualités de rigueur et de minutie.
- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Pratique de base de l'outil informatique et si possible d'un logiciel de bibliothèque.
- Aptitude physique au port de charges.

Affectation : Saint-Lô (Manche).

- Poste à pourvoir au 1er janvier 2008.
- Adresser candidature manuscrite + CV avant le 1er septembre 2007 à M. le Président du Conseil Général, Service du personnel, Rond-Point de la Liberté, 50008 SAINT-LO Cedex (tél. 02.33.05.96.29) (e-mail : marylene.desdevises@cg50.fr)
- Renseignements sur le poste auprès de Mme LEGENDRE ou Mme DEFASSIAUX au 02.33.77.70.10.

PROCHAINES JOURNEES D'ETUDE Lundi 24 septembre 2007 Bibliothécaire(s), aujourd'hui et demain...
Bibliothèque Léopold Sédar Senghor au Havre

Lundi 19 novembre 2007 Internet : un défi pour les bibliothèques Médiathèque André Malraux à Lisieux

Fin janvier 2008 Assemblée générale Bibliothèque Municipale de Vire